



HAL
open science

Licence LEA (langues étrangères appliquées) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LEA (langues étrangères appliquées). 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037130

HAL Id: hceres-02037130

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037130>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008600

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Charles de Gaulle - Lille 3.

UFR L.E.A. - Roubaix.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Proposée par l'UFR Langues Etrangères Appliquées de l'Université de Lille 3, la mention (1010 étudiants au total en 2012-2013 ; L1 : 573, L2 : 215, L3 : 222) s'inscrit dans le cadre général LEA en respectant les standards habituels : deux langues vivantes étudiées à parité, enseignements juridiques, économiques et de préprofessionnalisation. 11 couples linguistiques sont possibles en combinant l'anglais obligatoire avec l'allemand, l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'italien, le néerlandais, le polonais, le portugais, le russe, le suédois ou le français des affaires et des professions (pour étudiants non francophones). Après deux premières années communes (avec 3^{ème} langue vivante obligatoire), quatre parcours sont proposés en L3 : *Langues étrangères appliquées aux affaires* et, avec admission sur dossier, *Sciences et techniques du commerce international (STCI)*, *Tourisme*, *Traduction spécialisée*.

Avec un volume horaire global variant entre 1500 et 1700h et un stage professionnalisant obligatoire en L3, la licence *LEA* de l'Université Lille 3 ambitionne de former des étudiants aptes à répondre aux attentes des milieux professionnels correspondant, entre autres, aux parcours de L3 (commerce et affaires internationales, traduction, tourisme) et de leur permettre d'acquérir les compétences pour intégrer, entre autres, le master *LEA* de l'établissement, articulé à la formation en licence, avec ses spécialités *Affaires et négociations internationales*, *Sciences et techniques du commerce international*, *Projets touristiques, promotion des territoires et développement international*, *Relations interculturelles et coopération internationale*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation, cohérente et bien pensée, est pilotée par une équipe réactive et créative qui porte l'effort sur la professionnalisation à terme des étudiants dans les secteurs privilégiés et en assure la promotion par des opérations de communication ciblées visant à conforter son ancrage dans l'environnement socio-économique. La formation pourrait, malgré la diversité de ses parcours, apparaître comme relativement tubulaire en envisageant difficilement une éventuelle réorientation des étudiants en cours de licence.

La mention, qui s'appuie sur une analyse fine des besoins des étudiants et des attentes de futurs employeurs, se positionne clairement dans l'offre universitaire régionale avec 11 couples linguistiques dont la combinaison « anglais-français des affaires et des professions » destinée aux étudiants non-francophones. L'architecture de la mention, lisible et cohérente, équilibre blocs disciplinaires et enseignements normalisés avec un souci de professionnalisation progressive. Le volume horaire (1020h pour L1 + L2) varie en L3 selon la technicité des parcours (520h pour *Langues étrangères appliquées aux affaires* et *Traduction spécialisée*, plus de 650h pour *Tourisme* et *STCI*), les effectifs étant modulés en fonction des emplois envisageables à l'issue de la formation. La pluridisciplinarité inhérente à la formation ne favorise guère l'ouverture à d'autres disciplines en dehors des unités d'enseignement (UE) libres en L1 et L2. Rien n'est prévu pour les certifications CLES (langues) ou C2i pour l'informatique (12h au S2 et dans deux parcours de L3). Si l'acquisition et l'évaluation des compétences transversales sont globalement peu lisibles, on notera, dans les parcours *STCI* et *Tourisme*, les projets transversaux innovants confiés aux étudiants par des entreprises partenaires. L'acquisition des compétences préprofessionnelles est corrélée aux différents champs professionnels visés avec, en S6, stage professionnalisant obligatoire (huit semaines/trois ECTS - avec rapport de stage et soutenance). L'évaluation des connaissances combine contrôle continu pour les TD et contrôle terminal pour les CM avec définition exhaustive des règles de compensation. L'évaluation des enseignements par les étudiants, menée par l'OFIVE (Observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante) et limitée à la L3, indique une satisfaction globale des étudiants (objectifs visés par la formation conformes à leurs attentes).

En dehors des dispositifs de pré-intégration et d'intégration destinés aux primo-entrants, la diffusion des informations, dont celles relatives à la poursuite d'études, apparaît limitée. Les bacheliers technologiques et professionnels (30 % des inscrits en L1) bénéficient d'un encadrement dédié, non défini, avec le PRREL (Parcours régional de réussite en études longues) financé par la région. Hormis le recours à l'auto-formation en langues, les seuls enseignements de mise à niveau sont, en L3, ceux, de type « passerelle », pour homogénéiser les promotions des parcours *Tourisme* et *STCI*. L'enseignement de méthodologie de L1, avec une place réduite pour la méthodologie du travail universitaire, est progressivement recentré sur langue et civilisation et intègre projet professionnel et informatique. Le tutorat d'accompagnement est étrangement limité à la seule semaine d'intégration. Avec un taux d'abandon de 6,9 % à l'issue de la L1 et 40 % à 45 % des étudiants admis en L2, les réorientations, dont les modalités et les modes de validation ne sont pas précisés, sont rares (2 dossiers sortants et 14 entrants en 2011-2012). Les réorientations vers une licence professionnelle ne sont jamais envisagées. Avec seulement 7 % des étudiants de L2 intégrant une autre formation, les dossiers entrants en L3, principalement BTS et DUT, représentaient 17 % pour *Langues étrangères appliquées aux affaires* et 75 % et 84 % pour *STCI* et *Tourisme*. La mention semble active à l'international avec 50 étudiants effectuant une mobilité en L3 et 25 % des stages réalisés à l'étranger. La mention n'étant pas ouverte à la formation continue, les seules adaptations sont celles, très complètes, prévues pour l'accueil des étudiants en situation de handicap.

L'élaboration du projet professionnel, sans précision sur le rôle des enseignants référents, combine, au S2, conférences générales et spécialisées par des professionnels, et initiation à la recherche documentaire avec rédaction d'un rapport et présentation orale. 75,6 % des étudiants diplômés en 2010-2011 étaient inscrits dans un deuxième cycle universitaire (68,9 % à Lille 3). Ces taux varient avec 42 % des étudiants issus du parcours *Langues étrangères appliquées aux affaires* inscrits en 2011-2012 dans un master de l'établissement contre 36 % pour *Tourisme* et 75 % pour *STCI*, ce qui interroge sur l'attractivité des spécialités du master *LEA* de Lille 3 et sur l'employabilité immédiate des diplômés. Des données supplémentaires (répartition des inscriptions par spécialité, taux de réussite) auraient permis de mieux apprécier la cohérence et l'articulation de la poursuite d'études. L'enquête de l'OFIVE sur les diplômés 2009-2010 (30 répondants sur 121 inscrits) fait état d'un taux d'emploi au 1^{er} décembre 2012 de 46,7 % (15,5 % en recherche d'emploi et 38,4 % en poursuite d'études), ce qui est, même en l'absence d'indicateurs permettant de caractériser les emplois occupés, nettement encourageant.

L'équipe de formation (une cinquantaine d'enseignants statutaires relevant d'une dizaine de sections CNU) assure les deux tiers des enseignements programmés (6650h sur 9968h) avec concertation et échange de « bonnes pratiques » dans les Pôles « Langue » et « Civilisation ». La gouvernance de la mention relève du Conseil de l'UFR *LEA* se substituant abusivement à un conseil de perfectionnement dont la création n'est pas envisagée. Si la participation effective de sept intervenants professionnels (parcours *Tourisme* et *STCI*) est mentionnée, leur apport est

difficilement appréciable faute d'indicateurs fiables sur le volume horaire assuré (218h ou 1505h ?), de nombreux vacataires intervenant sans doute pour les cours non couverts en interne. L'équipe de formation, sans indication sur la répartition des responsabilités, a une bonne connaissance de la population étudiante, de son origine et de son devenir, ce qui lui a permis de mettre en place une série d'actions correctives et d'innovations pédagogiques, et d'alimenter une réflexion prometteuse sur l'avenir de la mention. De nombreuses actions de valorisation sont menées, en amont, en partenariat avec les lycées roubaisiens et, en aval, en direction des entreprises avec les « petits déjeuners du tourisme » et des journées de simulation de recrutement permettant d'ajuster la formation aux attentes des milieux professionnels.

- Points forts :

- Equilibre et cohérence d'une formation dense avec 11 couples linguistiques possibles dont « anglais-français langue des affaires et des professions » (pour étudiants non francophones) et troisième langue vivante obligatoire en L1, L2 et, selon parcours, en L3.
- Attractivité des parcours de L3 à finalité professionnelle différenciée avec enseignements de mise à niveau dans les parcours *STCI* et *Tourisme* (recrutement hors *LEA* majoritaire).
- Stage en entreprise obligatoire en L3 (25 % réalisés à l'étranger) et pédagogie par projets pour les parcours *STCI* et *Tourisme*.
- Equipe de formation mobilisée, réactive et créative, attentive aux attentes de la population étudiante et à celles des milieux professionnels.
- Opérations de promotion et de communication destinées à conforter l'ancrage de la formation dans son environnement socio-économique.

- Points faibles :

- Mise en place concrète limitée des dispositifs d'aide à la réussite (tutorat d'accompagnement, rôle des enseignants référents, répartition des responsabilités à l'intérieur de l'équipe pédagogique, modalités de réorientation, dispositifs de diffusion de l'information tout au long du cursus, certifications CLES et C2i).
- Licences professionnelles absentes de la réflexion de l'équipe de formation.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il serait souhaitable que la mention se dote rapidement d'une instance autonome, ou conseil de perfectionnement, susceptible de se saisir des questions organisationnelles, pédagogiques et de l'insertion professionnelle, de proposer et d'acter les restructurations nécessaires (suppression envisagée du parcours *Traduction spécialisée*).
- La professionnalisation de la mention devrait, compte tenu de ses acquis, pouvoir être approfondie avec l'ouverture à la formation continue, à des formations en alternance ou en apprentissage (encore à l'état de projet), une participation accrue et clarifiée des intervenants professionnels extérieurs aux enseignements, la mise en place des certifications CLES et C2i.
- Une meilleure diffusion de l'information tout au long du cursus, en particulier sur la poursuite d'études, serait nécessaire.
- Il conviendrait, à l'avenir, de mieux renseigner ce qui relève des enseignements de diversité, transversaux et/ou optionnels, ce qui relève du portefeuille de compétences, de l'utilisation des TICE, problématiques qui ne semblent pas avoir suffisamment retenu l'attention des rédacteurs du dossier.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur l'évaluation 2014

N° de dossier : S3LI150008600

Licence mention Langues Etrangères Appliquées (LEA)

Réponse de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique remercie les experts de leur lecture attentive du dossier qui amène en retour un certain nombre de réflexions.

En ce qui concerne les points faibles :

Pour ce qui est des certifications, comme nous l'avons indiqué p. 18, dans les points à améliorer : « nous souhaitons créer une UE 10 de Culture numérique et adapter les programmes d'informatique aux compétences visées par le C2i afin que les étudiants puissent obtenir la certification à la fin de la L2 ». Cependant, les étudiants de LEA passent déjà cette certification depuis 2013 (16 étudiants l'ont obtenue : 1 en L2 , 12 en L3 et 3 en M1).

En ce qui concerne le CLES, nos étudiants n'y ont pas accès puisque les deux langues étudiées sont considérées comme langues de spécialité. Ils ne peuvent obtenir cette certification que pour la langue 3. Cinq étudiants l'ont obtenue en 2013 pour l'arabe et un en polonais.

A propos de l'utilisation des TICE, la plateforme moodle est de plus en plus utilisée par les enseignants chercheurs qui y déposent des documents utilisés en cours, mais qui l'utilisent aussi comme forum de questions à propos du cours, ou encore pour y réaliser des activités et des évaluations. Il y a plus de 60 cours ouverts sur moodle en Licence LEA, surtout en langues. Dans la prochaine maquette, pour les cours de communication orale, il est prévu de dédoubler les groupes nombreux de TD en anglais et en espagnol en quinzaine. Une partie du groupe travaillera soit au CRL (Centre de Ressource en Langue), soit à partir de la plateforme moodle.

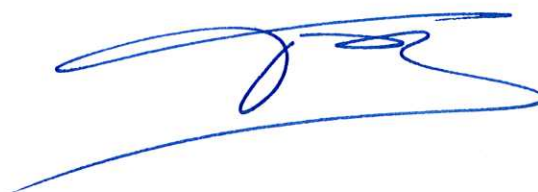
Quant à la diffusion de l'information, en particulier sur la poursuite d'études, nous souhaitons préciser que chaque année a lieu la présentation des Masters proposés dans notre UFR. Cette année nous avons organisé une Journée Porte ouverte, le 8 mars 2014, afin que les étudiants de L2 puissent connaître les différents parcours de L3, et que les étudiants de L3 découvrent les différents Masters. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'anciens diplômés, ce qui est aussi possible lors de la remise des diplômes, qui se déroule chaque année au mois de février. D'autre part, le PPE est une façon de connaître nos formations. A ce propos, comme nous l'indiquons, toujours p. 18, à propos du prochain contrat : « le PPE, plutôt qu'en première année, sera présent aux semestres 3 et 5 en préparation du stage obligatoire de L3 et du choix du Master ».

Presidence

Université Lille 3
Domaine universitaire
du Pont-de-Bois - BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : (33) 03 20 41 66 73
Télécopie : (33) 03 20 41 65 97
Mél. : presidence@univ-lille3.fr

www.univ-lille3.fr

Enfin, sur les dispositifs d'aide à la réussite, en dehors du PRREL, un tutorat d'accompagnement a été mis en place (140h). Le public qui bénéficie de ces heures (2 heures hebdomadaires) est un public fragile et repéré. Lors de la 13^e semaine, qui précède les examens, le dispositif est ouvert à un public plus large, pour les étudiants qui souhaitent de l'aide dans leurs révisions. En ce qui concerne les réorientations, elles étaient cette année au nombre de 18. Pour elles, quelques dispositifs sont proposés par les enseignants : une formule de cours accélérés pour préparer les examens du premier semestre.



Presidence

Université Lille 3

Domaine universitaire
du Pont-de-Bois · BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : (33) 03 20 41 66 73
Télécopie : (33) 03 20 41 65 97
Mél. : presidence@univ-lille3.fr

www.univ-lille3.fr